

LES GROUPES DE TRAVAIL DE PARIS MÉTROPOLÉ

ÉTAT ET CALENDRIER DES TRAVAUX PRINTEMPS 2016

LABORATOIRE
POST NOTRE

VISION
STRATÉGIQUE
DU GRAND PARIS

CONCERTATIONS
MÉTROPOLITAINES

ARTICULATIONS
TERRITORIALES

SOLIDARITÉ
FINANCIÈRE

RELATIONS
ENTRE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET OUTILS D'AMÉNAGEMENT
DE L'ÉTAT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE

JUIN 2016

FEUILLE DE ROUTE

AVANCÉE DES GROUPES DE TRAVAIL AU PRINTEMPS 2016

En février, les élus de Paris Métropole ont validé l'organisation de leur travail pour l'année 2016 autour de 7 groupes de travail :

LABORATOIRE POST-NOTRE

VISION STRATÉGIQUE DU GRAND PARIS

CONCERTATIONS MÉTROPOLITAINES

ARTICULATIONS TERRITORIALES

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

RELATION ENTRE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET LES OUTILS D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉTAT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Ce document vise à faire état de leur avancement au printemps, et à donner leur calendrier prévisionnel jusqu'à la fin de l'année. Pour rappel, les groupes de travail sont animés par des élus pilotes, **cependant l'ensemble des membres de Paris Métropole sont invités à contribuer aux travaux des groupes, notamment à participer aux réunions des groupes de travail.**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES INSTANCES DE PARIS MÉTROPOLE JUSQU'À FIN 2016

- **VENDREDI 10 JUIN** : Comité syndical
- **MARDI 21 JUIN** : Bureau
- **VENDREDI 8 JUILLET** : Bureau
- **MARDI 20 SEPTEMBRE** : Bureau
- **MARDI 11 OCTOBRE** : Bureau
- **VENDREDI 21 OCTOBRE** : Comité syndical et colloque métropolitain
- **MARDI 8 NOVEMBRE** : Bureau
- **MARDI 29 NOVEMBRE** : Bureau
- **VENDREDI 9 DÉCEMBRE** : Comité syndical (notamment renouvellement des instances)



LABORATOIRE POST NOTRe

CONTEXTE

Les dispositions de la loi NOTRe instituant la mise en place du Grand Paris ne satisfont pleinement les élus de Paris Métropole. Tandis que les collectivités territoriales sont occupées pour plusieurs mois à la mise en place des nouveaux dispositifs, les élus de Paris Métropole commencent à réfléchir à l'après loi NOTRe afin de corriger les imperfections de la loi.

OBJECTIFS

- Construire des propositions communes d'évolution de la gouvernance institutionnelle à la suite des dispositions des lois MAPTAM et NOTRe.

ÉLUS PILOTES

<i>Daniel Guiraud</i>	Maire des Lilas
<i>Luc Stréhaiano</i>	Président de la CA Plaine Vallée
<i>Roland Muzeau</i>	Adjoint au maire de Gennevilliers
<i>Pierre Mansat</i>	Représentant Anne Hidalgo, Maire de Paris

- **BUREAU DU MARDI 10 MAI** : Lancement du groupe, désignation des élus pilotes et organisation de la première réunion du groupe de travail.
- **RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL LE MARDI 31 MAI** : Phase 1 - Construire un constat partagé. Première réunion du groupe de travail, débat d'inventaire des dysfonctionnements et des dispositions législatives à revoir ou envisager.
- **DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL LE MARDI 21 JUIN** : Finalisation du constat partagé.
- **BUREAU DU VENDREDI 8 JUILLET** : Présentation de l'inventaire des dysfonctionnements et des dispositions législatives à revoir ou à envisager. Finalisation et validation de ce constat partagé. Modalités de diffusion à tous les membres.
- **JUILLET/OCTOBRE** : Phase 2 - Élaboration de propositions. Deux réunions du groupe de travail à programmer.
- **BUREAU DU MARDI 11 OCTOBRE** : Finalisation de la proposition à soumettre au Comité syndical du 21 octobre 2016.
- **COMITÉ SYNDICAL DU VENDREDI 21 OCTOBRE** : Vote sur la proposition de Paris Métropole sur les évolutions institutionnelles souhaitable de la Métropole francilienne.
- **ENSUITE** : Diffusion des propositions de Paris Métropole, interpellation (voire audition) des candidats à l'élection présidentielle.



VISION STRATÉGIQUE DU GRAND PARIS

CONTEXTE

Au 1^{er} janvier 2016, l'agglomération parisienne a connu un bouleversement institutionnel sans précédent. Les communes, la Métropole du Grand Paris (MGP), ses Établissements Publics Territoriaux (EPT), les grands EPCI de sa périphérie, devront, avec la Région Île-de-France et les départements, relever les nombreux défis induits par le processus de métropolisation.

Paris Métropole, qui réunit l'ensemble de ces instances, propose la mise en œuvre d'une méthode innovante pour que l'ensemble des collectivités territoriales avancent de concert dans l'intérêt de l'action publique. Les membres de Paris Métropole sont donc sollicités pour participer à la mise en place de ce chantier, pour lequel ils sont accompagnés par un cabinet de conseil (la Coopérative Acadie).

OBJECTIFS

- Renforcer la prise en compte du fait métropolitain dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques locales.
- Mettre en perspective les convergences et complémentarités possibles entre les stratégies des différents territoires de l'espace métropolitain.

ÉLUS PILOTES

<i>Patrick Jarry</i>	Maire de Nanterre – Président de Paris Métropole
<i>Jacques JP Martin</i>	Maire de Nogent-sur-Marne
<i>Didier Bariani</i>	Vice-président du Conseil régional en charge du Grand Paris
<i>Pierre Mansat</i>	Représentant Anne Hidalgo, Maire de Paris

- **AVRIL/ MAI** : Réalisation de la phase 1 - Élaboration d'un document d'interpellation. Cadrage des travaux, entretiens bilatéraux avec un panel d'élus représentatif de la diversité des collectivités et situations territoriales représentées au sein de Paris Métropole, finalisation du document d'interpellation.
- **MARDI 17 MAI** : Réunion de synthèse de la phase 1 avec les élus rencontrés et finalisation du document d'interpellation.
- **BUREAU DU MARDI 7 JUIN** : Présentation du document d'interpellation, débat et cadrage de la phase 2.
- **COMITÉ SYNDICAL DU VENDREDI 10 JUIN** : Présentation de la démarche et du document d'interpellation à tous les adhérents. Lancement de la phase 2 et sensibilisation à l'implication collective.
- **JUIN/DÉCEMBRE** : Phase 2 - Campagne d'interpellation et de concertation sur le fait métropolitain (interviews, colloques sur chacune des 6 questions d'interpellation, sondages, forum).
- **VENDREDI 21 OCTOBRE** : Colloque métropolitain sur la Vision stratégique du Grand Paris.
- **JANVIER 2017** : Phase 3 - Synthèse des données issues de la phase 2 et ordonnancement du livrable final (atlas, exposition, mémoire).



CONCERTATIONS MÉTROPOLITAINES

CONTEXTE

La relation des institutions publiques aux habitants et à la société civile est dans une phase de profonde transformation :

- de nombreux colloques, rapports, articles, avis, etc., soulignent les limites des dispositifs de concertation, qu'ils soient permanents (CESR, CODEV, etc.) ou non ;
- le mode représentatif montre des fragilités : baisse des niveaux de participation électorale, défiance à l'égard des élus (sauf le maire) et institutions, ... ;
- des expériences riches et variées existent dans les collectivités. Les comportements collectifs évoluent (par exemple avec le numérique et ses pratiques, horizontales, collaboratives, etc.) et permettent d'envisager de nouveaux modes de relation ;
- l'implication de la société civile et la transversalité sont de plus en plus présentes dans la conception et la mise en œuvre de certaines politiques publiques : économie, environnement, politique de la ville, ...

OBJECTIFS

- Élaboration de propositions pour un dispositif métropolitain pérenne de concertation entre les acteurs (collectivités, société civile, habitants).

ÉLUS PILOTES

Pauline Véron

Adjointe à la Maire de Paris

Daniel Breuiller

Maire d'Arcueil

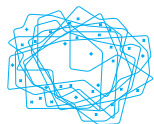
Claude Capillon

Maire de Rosny-sous-Bois

William Delannoy

Maire de Saint-Ouen

- **VENDREDI 3 JUIN** : Troisième réunion du groupe de travail dans les locaux de Paris Métropole. Audition de Pierre Radanne – expert – sur la concertation citoyenne à l'échelle métropolitaine, et de Dominique Ollivier – présidente de l'Office de Concertation Publique de Montréal – pour exemple des dispositifs à Montréal. Perspectives sur la création d'un dispositif d'information / consultation / concertation citoyenne à l'échelle du Grand Paris.
- **BUREAU DU MARDI 21 JUIN** : Premières réflexions et propositions sur la concertation à l'échelle de la métropole et sur un dispositif d'information//concertation citoyenne à l'échelle du Grand Paris.
- **BUREAU DU MARDI 20 SEPTEMBRE** : Présentation de la première version du guide méthodologique de la concertation, destiné aux élus.
- **VENDREDI 21 OCTOBRE** : Présentation du projet de dispositif d'information/consultation/concertation citoyenne à l'échelle du Grand Paris.



ARTICULATIONS TERRITORIALES

CONTEXTE

En 2016, la question de l'articulation à trouver entre la Métropole du Grand Paris et les grands EPCI de sa périphérie sera un des axes clefs des travaux de Paris Métropole. Suite à la mise en place du périmètre la MGP qui est inférieur à celui de l'unité urbaine, de nombreux élus soulignent le risque d'effet-frontière qui pourrait émerger, se traduisant notamment par l'accroissement des inégalités et le décrochage de certains territoires de part et d'autres de la nouvelle frontière. La construction métropolitaine doit accompagner ces changements, favoriser les rapprochements structurants et considérer le fait métropolitain dans ces différentes échelles. La gouvernance métropolitaine, pour être efficace, doit associer l'ensemble des parties prenantes.

OBJECTIFS

- Élaborer des propositions visant à mieux associer les élus de l'ensemble de la zone dense au devenir de la métropole.
- Aller vers une traduction politique dessinant des solutions de gouvernance partagée à l'échelle de l'agglomération urbaine, en lien avec l'ensemble des élus de Paris Métropole.

ÉLUS PILOTES

<i>Éric Cesari</i>	Maire adjoint de Courbevoie
<i>Valérie Mayer-Blimont</i>	Maire adjointe de Santeny
<i>Jean-Marc Nicolle</i>	Maire du Kremlin-Bicêtre
<i>Jean-François Vigier</i>	Maire de Bures-sur-Yvette
<i>Olivier Klein</i>	Maire de Clichy-sous-Bois

- **AVRIL 2016** : Lancement en partenariat avec l'IAU et l'APUR d'une étude prospective sur le potentiel risque frontière et des solutions possibles « Faut-il craindre de nouveaux effets-frontières en Île-de-France ? ».
- **COMITÉ SYNDICAL DU VENDREDI 8 AVRIL** : Table ronde « Quelle place de la grande couronne urbaine dans la construction métropolitaine ? ».
- **MAI/JUIN** : Réalisation des entretiens et élaboration du diagnostic territorial.
- **JUILLET/AOÛT** : Rédaction et analyse.
- **VENDREDI 21 OCTOBRE** : Présentation des résultats et organisation d'atelier de travail avec les élus en lien avec le groupe Vision stratégique du Grand Paris.
- **BUREAU DU MARDI 29 NOVEMBRE** : Présentation de la version 1 de l'étude par les élus pilotes du groupe de travail au Bureau.
- **COMITÉ SYNDICAL DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE** : Remise de la version finale de l'étude aux membres de Paris Métropole.



SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

CONTEXTE

Paris Métropole, depuis 2011 a fait ses preuves comme interlocuteur auprès de l'État sur les questions de solidarités financières des collectivités franciliennes. Il a notamment provoqué la mise en place de garanties pour le bloc communal dans le cadre du FPIC (fonds national). Cependant, la nouvelle carte des intercommunalités et une loi de Finances pour 2016 moins protectrice pour le bloc communal viennent remettre en cause les constructions des années précédentes.

OBJECTIFS

- Corriger les dispositions de la loi de Finances pour 2016.
- Pour la loi de finances 2017, l'élaboration d'une réforme totale du FSRI, et donc de déterminer les modalités d'une solidarité entre la MGP, ses territoires et les territoires de grande couronne.

ÉLUS PILOTES

Dominique Adenot

Maire de Champigny-sur-Marne

Éric Cesari

Adjoint au maire de Courbevoie

Philippe Laurent

Maire de Sceaux

François Pupponi

Maire de Sarcelles

- **MARDI 19 AVRIL** : Réunion de pilotage qui a permis de travailler à une vision partagée de la problématique, une méthodologie et un calendrier prévisionnel.
- **MARDI 17 MAI** : Réunion du groupe de travail pour présenter la note de cadrage, faire l'état des lieux des conséquences attendues et des objectifs d'évolution des dispositifs de péréquation actuels FPIC et FSRI.
- **COMITÉ SYNDICAL DU VENDREDI 10 JUIN** : Débat, sur la base d'une note explicative, sur les dispositifs de péréquation financière et les défauts constatés. Tous les maires de l'unité urbaine sont invités.
- **VENDREDI 17 JUIN** de 8 h 30 à 10 h 30 : Réunion du groupe de travail. Compilation des pistes de travail soulevées au comité syndical. L'objectif est de concrétiser des propositions en vue de la Loi de finances 2017.
- **BUREAU DU VENDREDI 8 JUILLET** : Débat et validation des propositions de Paris Métropole sur le FSRI pour la Loi Finance de 2017.
- **JUSQU'À L'AUTOMNE** : Défense des propositions de Paris Métropole auprès du Gouvernement.



RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET OUTILS D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉTAT

CONTEXTE

Au 1^{er} janvier 2016, ont été créés la Métropole du Grand Paris (MGP) et ses 12 Établissements Publics Territoriaux (EPT) ainsi que les 17 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans le cadre du Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI). Chacune de ces nouvelles institutions aura à définir son « intérêt à agir » dans le cadre des compétences fixées par la loi, y compris en matière d'aménagement. La loi NOTRe apporte une clarification des responsabilités en aménagement, mais beaucoup de questions restent en suspens quant à la traduction opérationnelle (création de Grand Paris Aménagement, création de nouveaux outils à vocation opérationnelle OIN/CIN, devenir des autres EPA franciliens, création d'un établissement public foncier unique, articulation avec les EPL existantes).

OBJECTIFS

- Influencer sur la redéfinition des relations entre les collectivités territoriales et l'État dans le domaine de l'aménagement.
- Contribuer à la définition par la MGP, les EPT et les EPCI de leur champ d'intervention et des modalités d'action en matière d'aménagement et de développement territorial.

ÉLUS PILOTES

<i>Patrick Braouezec</i>	Président de l'EPT Plaine Commune
<i>Gérard Cosme</i>	Maire du Pré-Saint-Gervais
<i>Patrick Jarry</i>	Maire de Nanterre – Président de Paris Métropole
<i>Hervé Marseille</i>	Maire de Meudon
<i>François Martinache</i>	Adjoint au maire de Neuilly-Plaisance

- **MARDI 5 AVRIL** : Première réunion du groupe de travail : présentation du cadre juridique et réglementaire suite à la réforme territoriale et évaluation des impacts sur la gouvernance des acteurs de l'aménagement en Île-de-France.
- **MARDI 3 MAI** : Deuxième réunion du groupe de travail : CDT, CIN, OIN, quelle gouvernance des projets urbains ?
- **BUREAU DU MARDI 10 MAI** : Validation du principe d'une interpellation par les élus de Paris Métropole du Gouvernement et du Préfet de Région sur la vision de l'Etat en matière d'aménagement de l'île-de-France et des outils (opérateurs, procédures, contractualisations) mobilisés à cette fin.
- **VENDREDI 17 JUIN** : Troisième réunion du groupe de travail : préparation d'une interpellation de l'État par Paris Métropole et propositions pour des coopérations interterritoriales renforcées.
- **BUREAU DU VENDREDI 8 JUILLET** : Vote sur un projet de résolution de Paris Métropole précisant les attentes des collectivités territoriales vis-à-vis de l'État en matière d'aménagement, proposant la mise en place de coopérations entre EPCI et EPT sur des projets, et promouvant une maîtrise locale de l'aménagement au travers des EPL notamment.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

CONTEXTE

La réussite de la COP 21, la prise de conscience de l'urgence climatique et énergétique qui dépend de chacun, l'affirmation de l'échelon métropolitain pour mener des politiques écologiques, sont des opportunités qu'il faut aujourd'hui concrétiser. Conscients des enjeux d'atténuation de notre empreinte écologique et d'adaptation de nos territoires ainsi que de nos sociétés aux conséquences des changements climatiques, les élus de Paris Métropole se sont fixés le double objectif de valoriser les initiatives déjà engagées par les collectivités et de poser les fondements d'une stratégie métropolitaine pour la mise en œuvre de la transition écologique du Grand Paris.

OBJECTIFS

- Concrétiser la transition écologique par des mesures métropolitaines et locales.

ÉLUS PILOTES

<i>Daniel Guiraud</i>	Maire des Lilas
<i>Célia Blauel</i>	Adjointe à la Maire de Paris
<i>Daniel Breuiller</i>	Maire d'Arcueil
<i>Xavier Lemoine</i>	Maire de Montfermeil
<i>Jacques JP Martin</i>	Maire de Nogent-sur-Marne

- **LUNDI 21 MARS** : Réunion de pilotage du groupe de travail avec définition des axes de travail pour 2016.
- **BUREAU DU VENDREDI 8 JUILLET** : Présentation et validation du principe et des modalités d'organisation du travail (séminaire sur la précarité énergétique et sur l'agriculture urbaine/rurale).
- **NOVEMBRE** : Séminaire sur la lutte contre la précarité énergétique (en lien avec la Métropole du Grand Paris).
- **DÉCEMBRE** : Séminaire sur « L'agriculture, enjeu au cœur du fonctionnement métropolitain » (en lien avec la Région Île-de-France).



PARIS MÉTROPOLE
55 rue de Lyon - 75012 Paris
Tél. : 01 75 77 35 82
Fax : 01 75 77 35 89
contact@parismetropole.fr
www.parismetropole.fr

